

## Compte-rendu sommaire du Conseil municipal du 20 juin 2022

✓ **Administration générale :**

1. Délégation de pouvoirs du Conseil municipal au Maire

Le Conseil municipal prend acte des décisions suivantes prises par le Maire dans le cadre de sa délégation :

Prestation	Date de signature du devis	Entreprise	Montant HT
Tournage (drone) et livraison par voie dématérialisée d'images de la commune	25 avril 2022	Oxygène - Vannes	650,00 €
Protection et accès VPN sécurisé, pare-feu : installation et maintenance annuelle	2 mai 2022	SAS Média Bureautique - Vannes	1 383,00 €
Fourniture de 6 onduleurs pour pc mairie	3 mai 2022		604,08 €
Fourniture de potelets bois pour La Croix du Pratel (remplacement des plots en granit)	4 mai 2022	Le Doré Matériaux Auray	813,52 €
Détection fuite eau au restaurant scolaire (local jeunes et réserve)		SRIO - Crac'h	444,90 €
Migration du logiciel de facturation de l'accueil de loisirs (Domino 'Web 2)	11 mai 2022	Abelium collectivités	5 005,00 €
Mise en place du portail familles pour l'accueil de loisirs et la restauration scolaire			5 050,00 €
Restructuration du local commercial rue du Pont Forest : mission SPS (coordination sécurité et protection de la santé)	16 mai 2022	Agence ATAE Vannes	2 520,00 €
Restructuration du local commercial rue du Pont Forest : mission de contrôle technique		BTP Consultants Lanester	4 160,00 €
Restructuration du local commercial rue du Pont Forest : étude structure béton armé et bois	16 mai 2022	Ouest Technologie Ingénierie - Lorient	3 000,00 €
Projet collage urbain : partenariat	19 mai 2022	Confédération Kenleur - Auray	1 500,00 €

Fourniture corbeille tri sélectif Place de l'église Mériadec	25 mai 2022	Mag equip.com Cestas (33)	594,00 €
Acquisition fauteuil bureau ALSH Plumergat	30 mai 2022	Atlantic Buro Ploeren	183,00 €
Acquisition tables et chaises pour restaurant scolaire	1 <sup>er</sup> juin 2022	MAC Tinteniac (35)	4 200,00 €
Acquisition tentes et matériel pédagogiques		Decathlon Pro Villeneuve d'Ascq (59)	1 329,58 €
Démolition des toilettes publiques rue René Donias, en vue de la réfection du parking	7 juin 2022	ACMTP Mahéo Maxime – Pluneret	3 200,00 €
Réfection du parking rue René Donias	8 juin 2022	Colas – Locoal Mendon	2 431,40 €
Restructuration du local commercial : reconnaissance géotechnique		ECR Environnement Larmor Plage	2 475,00 €
Médiathèque : débroussaillage des espaces verts à l'intérieur du chantier	10 juin 2022	Atlantic Paysages Auray	510,00 €
Contrat d'entretien annuel des terrains de football : terrain d'honneur et terrain B	13 juin 2022	Ropertpaysages Ploeren	8 169,20 €

Autorisation d'urbanisme : dépôt d'une demande d'autorisation de travaux au titre des ERP n°AT 56175 22 T 0005 le 19 mai 2022, pour des travaux d'aménagement d'un bureau de Police municipale au sein des services techniques municipaux

✓ **Administration générale** :

2. Présentation du rapport d'activité 2021 de la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique

Le Conseil municipal prend note de la présentation disponible sur [www.auray-quiberon.fr/auray-quiberon-terre-atlantique](http://www.auray-quiberon.fr/auray-quiberon-terre-atlantique).

3. Constitution du jury d'assises 2023

Les membres du Conseil municipal ont procédé au tirage au sort de 9 jurés pour siéger au sein du jury d'assises en 2023.

✓ **Enfance /jeunesse :**

4. Modification du règlement intérieur des Accueils de loisirs (ALSH)

Le Conseil municipal décide d'approuver les modifications apportées au règlement intérieur des Accueils de Loisirs. Ce règlement sera disponible sur le site [www.plumergat.fr](http://www.plumergat.fr)

5. Mise en place du dispositif argent de poche

Le Conseil municipal a validé la mise en place du dispositif argent de poche. Les jeunes âgés de 16 et 17 ans, intéressés par ces activités, peuvent contacter l'accueil de la mairie à ce sujet.

✓ **Finances :**

6. Balayage mécanique de la voirie – autorisation de signature du marché

Le Conseil municipal décide d'attribuer le marché de balayage mécanique de la voirie à la société Veolia Grandjouan Saco de Lorient, pour un montant annuel de 10 680 € HT.

7. Audits énergétiques école Arlequin bleu et accueil de loisirs

Le Conseil municipal décide de confier cette prestation au cabinet H3C Energies de Rennes, pour un montant de 6 487,50 € HT.

8. Décision modificative n°2022/1

Afin de régler la facture d'audit énergétique de l'école Arlequin bleu et de l'accueil de loisirs, il est nécessaire d'adopter la décision modificative ci-dessous :

CHAPITRE	ARTICLE	Réel/Ordre	Fonction	INTITULÉ	MONTANTS
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>					
<b>Dépenses</b>					
	020	Réel	0	Dépenses imprévues	- 7 800 €
20	2031	Réel	8	Frais d'études	+ 7 800 €

9. Attribution de subvention de fonctionnement : le Conseil municipal décide d'allouer la somme de 60 € à l'Association Française contre les Myopathies.

10. Acquisition d'un véhicule municipal : le conseil municipal décide d'acquérir un véhicule Renault Dacia Duster pour un montant s'élevant à 20 693,93 € HT. Ce véhicule sera confié au policier municipal qui prendra ses fonctions le 1<sup>er</sup> septembre prochain.

11. Consultation restauration scolaire – résultat de la consultation, signature des marchés

L'offre de la société Ansamble dont le siège est situé à Vannes est retenue, pour un montant de 144 892,40 € par an, soit 579 569,60 € pour 4 ans.

12. Mise en place de la norme comptable M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023

Le Conseil municipal décide la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57, à compter du 1er janvier 2023.

✓ **Urbanisme/Acquisitions foncières :**

13. Acquisition d'une emprise de la parcelle cadastrée ZP105 lieu-dit Lézégard Ihuel

Le Conseil municipal décide d'approuver l'acquisition par la commune d'une surface estimée à 580 m<sup>2</sup> de la parcelle ZP 105, actuelle propriété de Monsieur Olivier LE RAY, au prix de 0,50 €/m<sup>2</sup>. La rédaction de l'acte sera confiée à l'étude notariale de son choix. Les frais de géomètre et de notaire se rapportant à cette acquisition seront supportés par la commune de Plumergat.

14. Déclassement d'un foncier du domaine public communal

Le Conseil municipal constate la désaffectation de la portion de terrain communal, située voie communale n°271 de Coët Digo, pour une surface estimée à 70 m<sup>2</sup> et décide de déclasser le foncier concerné du domaine public communal.

15. Cession d'un délaissé de voirie, lieu-dit Coët Digo

Le Conseil municipal décide de céder la nouvelle parcelle à créer au prix de 0,50 € TTC le m<sup>2</sup> à Monsieur Grégory LEBRET et Madame Patricia ROSNARHO.

✓ **Ressources humaines :**

16. Instauration de l'indemnité forfaitaire annuelle pour fonctions essentiellement itinérantes

Le Conseil municipal décide d'instaurer, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022, l'indemnité forfaitaire au profit des agents municipaux, en cas de fonctions essentiellement itinérantes. Le montant annuel maximum de l'indemnité est fixé à 615 €.

17. Participation financière à la protection sociale complémentaire des agents

Le Conseil municipal décide d'accorder à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 sa participation aux dépenses de protection sociale complémentaire aux agents de la collectivité. Cette participation, d'un montant de 15 € brut par mois maximum sera accordée pour le risque santé ou le risque prévoyance, selon le choix de l'agent.

18. Modification des conditions de versement du RIFSEEP – Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel

Il est proposé au conseil municipal d'instaurer l'Indemnité Spéciale de Fonction et l'Indemnité d'Administration et de Technicité au bénéfice du policier municipal.

Affiché le 23 juin 2022,

Le Maire,

Sandrine CADORET.